

zoom sur

TRAVAUX SUR LA VOIRIE PUBLIQUE

POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DES PERSONNES ET DES OUVRAGES

Lorsque des travaux sont engagés à proximité d'ouvrages souterrains (voire aériens ou subaquatiques) de transport ou de distribution d'électricité ou de gaz, le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Œuvre doivent procéder à une analyse des risques et à un certain nombre de démarches. Une "Charte de bon comportement" a été élaborée par les différents partenaires* concernés. Objectifs : prévenir les risques et protéger l'intégrité des personnes et des ouvrages en formant les personnels pour une meilleure connaissance de la réglementation et des précautions à prendre avant de réaliser des travaux, notamment à proximité des réseaux électriques et de gaz.

Depuis 2006, ERDF a formé en partenariat avec GrDF, plus de 45 000 salariés d'entreprises du BTP et 13 000 membres des services techniques des collectivités locales dont 330 en Lot et Garonne tous métiers confondus. Chaque mois, une session gratuite est organisée dans notre département. **Pour y assister, contactez : Sylvie RIVIERE au 05 53 69 51 71**

*Charte signée en 2001, les partenaires concernés sont ERDF, GRDF, RTE, France Télécom, Syndicat des Entrepreneurs de Réseaux et de Constructions électriques, Fédération nationale des Travaux Publics, Canaliseurs de France puis contre signée par Trapil, ANCMRTM, Total Petrochemicals, SPDE.



POUR TOUS VOS PROJETS, un interlocuteur unique au sein d'ERDF : votre Interlocuteur Privilégié.

N'hésitez pas à le solliciter, pour vos réunions de coordination de travaux, d'avant projets ou de programme travaux de voirie.

Il assure le premier contact auprès des Collectivités Locales et il sert d'interface auprès des services d'ERDF concernés.



Vos interlocuteurs privilégiés Jean-Pierre TARDIEU ou Philippe SALAND ne manqueront pas de vous apporter de la documentation à l'occasion d'une prochaine visite.

PRUDENCE SOUS LES LIGNES

La nouvelle campagne de communication dédiée aux lignes aériennes a été lancée. Complètement « relookée » elle s'adresse à tous les publics susceptibles d'entrer en contact accidentel avec ces lignes dans leurs activités professionnelles ou de loisir. Retrouvez cette campagne, commune à RTE et ERDF, sur www.sousleslignes-prudence.com.

ERDF & vous | La lettre à destination des collectivités locales et des autorités concédantes | Numéro 3 | Édition Lot et Garonne | Mars 2010 | Directeur de la publication : Jean-Jacques CARLE | Directeur de la rédaction : Laurence ROLLAND | Comité de rédaction : Y.GINCHELOT- S.RIVIERE-JP.TARDIEU-P.SALAND | ERDF&VOUS est édité par Électricité Réseau Distribution France | Direction Territoriale Lot et Garonne | 11 rue Francis CARCO 47 924 AGEN CEDEX 9 | www.erdfdistribution.fr

ERDF&VOUS

La lettre à destination des **collectivités locales** et des **autorités concédantes**

||| ZOOM SUR ||| LES ENGAGEMENTS d'ERDF SUITE A KLAUS



||| EN BREF |||

LES TRAVAUX DE VOIRIE LA NOUVELLE CAMPAGNE DE PREVENTION : « PRUDENCE SOUS LES LIGNES »

||| EDITORIAL |||

Dans ce nouveau numéro d'ERDF et Vous, nous avons souhaité revenir sur la tempête KLAUS et vous donner un aperçu sur l'avancement des engagements pris par l'entreprise au lendemain de l'événement.

Car, c'est aussi grâce à votre implication Mesdames, Messieurs les maires que nous avons pu les faire avancer.

Vous découvrirez, notamment, que la démarche des Correspondants ERDF dans les Communes est bien engagée, voire quasi terminée.

Par ailleurs, l'autre engagement phare d'identification d'un lieu de vie sécurisé dans chaque bourg est en bonne voie, sous la supervision de la préfecture.

Enfin, nous avons voulu vous rappeler, à travers ces lignes, l'importance qu'attache ERDF d'être à vos côtés pour accompagner vos projets communaux, prémices d'une offre de services aux collectivités locales que nous vous présenterons courant 2010.

Jean-Jacques CARLE
Directeur Territorial
Lot et Garonne



Le point sur les engagements d'ERDF, un an après Klaus

Au lendemain du passage de la tempête Klaus, Jean-Jacques CARLE, Directeur Territorial ERDF et Yves GINCHELOT Délégué aux Collectivités Locales sont allés à la rencontre des Collectivités Locales pour échanger avec elles sur la gestion de la crise et sur les enseignements qu'ERDF en avait tiré. De ce retour d'expérience, en ont découlé trois engagements prioritaires. Un an après où en sommes nous ?

Un Correspondant ERDF dans les communes qui le souhaitent.

Il a été proposé aux maires de désigner, au sein de leur commune, un correspondant et un suppléant plus particulièrement chargés d'assurer l'interface entre la commune et ERDF afin de faciliter la communication entre les parties prenantes lors d'un incident électrique de grande ampleur.

Pour mettre en œuvre cette proposition et permettre aux correspondants dans les communes de mieux appréhender les contraintes externes d'ERDF, des réunions d'information ont été organisées à leur intention.

Trois temps forts lors de ces réunions :

- La présentation du réseau électrique et les modalités de dépannage face à un événement climatique de grande ampleur.
- Pour chaque commune, une mise en main personnalisée du plan de son réseau électrique.
- La présentation du rôle et des missions du correspondant ERDF dans les communes

A ce jour, 90% des communes ont désigné leurs correspondants et suppléants. Les sessions de formation ont commencé fin janvier et se dérouleront jusqu'à fin avril 2010.

Paroles de Correspondants ERDF

« Cette initiative répond à une demande des élus. Avec cette formation, nous avons une meilleure visibilité sur les modalités de réalimentation, l'organisation et les interlocuteurs au sein d'ERDF.

Les notions techniques sont nécessaires et nous permettront de remplir notre rôle d'interface unique entre les administrés et ERDF.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'expliquer aux élus ce qui nous a été présenté en nous appuyant, notamment, sur la carte du réseau électrique de la commune remise en séance »

Correspondant ERDF et suppléant,
Commune de VIRAZEIL
Pierre SANCEY- Jean-Pierre TREZEGUET

« La présentation permet de mieux comprendre les problématiques d'ERDF au niveau de la réalimentation. Elle nous apporte les connaissances suffisantes pour tenir notre rôle de correspondant et ainsi mieux répondre aux habitants de la commune.

Les informations sont claires, les apports importants et la remise de la carte du réseau électrique de la commune est un « plus ».

Je suis entièrement sensibilisé aux contraintes d'ERDF. J'ai bien compris les étapes liées au rétablissement et à la gestion des priorités. »

Correspondant ERDF, Commune de Meilhan
Eric CHAMBAUDET



La sécurisation d'un lieu de vie dans chaque bourg.

Les maires ont défini un lieu de vie dans leur commune qui sera sécurisé en priorité par le réseau ou par groupe électrogène.

A ce jour 85% des lieux de vie ont été identifiés par les élus et validés par la préfecture.

Il n'y a pas d'engagement de délais de réalimentation, mais ces sites seront traités en priorité en liaison avec la cellule de crise préfectorale.

Les communes qui n'ont pas encore répondu feront, prochainement l'objet d'une relance.

A noter que, tout comme le correspondant ERDF, le lieu de vie sécurisé fait partie intégrante du plan de sauvegarde communal.

Quelques lieux de vie déjà identifiés



Un accueil téléphonique des collectivités locales renforcé, pour faire face à une avalanche d'appels, couplé à un dispositif de saisie des pannes basse tension, en temps réel.

L'engorgement de notre accueil téléphonique est apparu comme l'un des points faibles de notre dispositif vis-à-vis des collectivités locales.

Depuis, celui-ci a été dimensionné pour permettre de gérer, simultanément, jusqu'à 12 lignes téléphoniques.

La saisie de la panne en temps réel est désormais possible à partir du plateau téléphonique de crise dédié aux collectivités locales permettant ainsi une gestion optimisée, rapide et efficace des pannes basse tension signalées par les communes.

